

**INTERVENTION DU BURUNDI A LA 24<sup>ème</sup> SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**LE NIGER : Le 18/01/2016**

Merci Monsieur le Président.

La délégation burundaise salue la délégation nigérienne et félicite son Gouvernement pour les efforts déployés pour faire suite aux recommandations lui adressées lors de son dernier examen.

Les multiples mesures législatives, réglementaires et institutionnelles prises par le Gouvernement nigérien témoignent de son engagement à améliorer la situation de la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays.

Le Burundi salue la décision du Gouvernement nigérien d'adresser aux détenteurs de mandats aux titres de Procédures Spéciales une invitation permanente à effectuer des visites au pays.

Nous félicitons le Gouvernement du Niger pour l'élaboration et l'adoption du Plan d'action national pour les droits de l'homme et du Programme d'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme.

Le Burundi se réjouit de la mise sur pied, par le Niger, d'une Commission Nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris.

La délégation burundaise note avec satisfaction l'adoption, par le Niger, d'une politique nationale de protection sociale et la mise en place d'un cadre réglementaire en vue d'améliorer la prise en charge des personnes handicapées et des personnes âgées.

Il est remarquable que le Gouvernement du Niger fait beaucoup d'efforts pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays.

Nous l'encourageons à aller toujours de l'avant.

Merci Monsieur le Président.

Mme NTAKABURIMVO Manè-Anale  
Attachée juridique